

---

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

---

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 13 août 2024, à 20 h.

## CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 145 212,96 \$ et les comptes payés au montant de 493 961,62 \$.
- > Le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant la construction d'un bâtiment d'élevage de poulets au 864, 7<sup>e</sup> rang (lot 3 269 968).
- > Le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage de dindes situé au 904, rue Principale (lot 2 211 226).
- > Le Conseil municipal conclut une entente de service avec *GESTIM* pour les services d'inspection municipale jusqu'au 31 décembre 2024.
- > Le Conseil municipal ne donne pas suite à la demande de modification du projet résidentiel initial pour le lot 6 576 273.
- > Le Conseil municipal autorise le paiement du certificat de réception définitive à *Bertrand Ostiguy inc.* pour les travaux de la rue Roy.
- > Le Conseil municipal autorise le paiement du certificat de réception définitive à *Eurovia Québec Construction inc.* pour la réfection de la route Phaneuf.
- > Le Conseil municipal autorise le paiement du décompte #2 et final à *Excavation Laflamme et Ménard inc.* pour les travaux de branchement de services sur les lots 6 565 388 et 6 565 389-B.
- > Le Conseil municipal mandate *Les Gazons Tessier* pour le contrôle de la végétation aux abords des étangs aérés pour 2024 et 2025.
- > Le Conseil municipal mandate *Pr'eautech instrumentation et odeurs* pour l'implantation d'un traitement aux étangs aérés.
- > Le Conseil municipal autorise le paiement à *Gestion Dexsen inc.* des décomptes progressifs 2 et 3 pour les travaux d'aménagement d'une surface de jeux d'eau.
- > Le Conseil municipal autorise l'octroi d'un contrat pour la réparation et le remplacement du revêtement de l'abri de dek hockey.

> Le Conseil municipal mandate *Tetra Tech QI inc.* pour la préparation des plans et devis pour la réfection du 7<sup>e</sup> Rang et le dépôt de la demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale.

> Le Conseil municipal entérine le programme de subvention de baril récupérateur d'eau de pluie pour l'année 2024.

> Le Conseil municipal nomme madame Jeanne Dorion Grenier au poste de lieutenant et monsieur Jérémie Caron au poste de pompier éligible au sein du service de sécurité incendie.

> Le Conseil municipal autorise la demande d'achat du service de sécurité incendie.

## **LÉGISLATION**

> Le Conseil municipal adopte le Règlement 2024-412 amendant le règlement 2017-324 relatif aux normes concernant les clôtures et les thermopompes.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.